

Communiqué de presse

Saint-Denis, le 22 octobre 2025

Le 15 octobre 2025, un événement s'est tenu au sein de l'université à l'initiative de la Fédération Syndicale Étudiante. Initialement présenté sous un autre format, avec un autre programme et sans invités annoncés, il a pris le jour même le titre de « Grand meeting anti-impérialiste », sans que les services compétents de l'université n'aient été préalablement informés. À la suite de la parution dans la presse de plusieurs extraits des interventions prononcées lors de cette manifestation, l'université a pris connaissance, le 21 octobre, de propos d'une extrême gravité tenus dans ce cadre et faisant l'apologie du terrorisme.

Face à de tels faits, aucune tolérance n'est envisageable. Les appels à la haine ou à la violence n'ont aucune place au sein de notre établissement. En conséquence, l'université a signalé ce jour les éléments portés à sa connaissance au procureur de la République, en application de l'article 40 du Code de procédure pénale. Par ailleurs, la présidence a ordonné l'ouverture d'une enquête afin d'établir les responsabilités et entamer toute démarche disciplinaire qui apparaîtra nécessaire.

L'université Paris 8 rappelle son engagement dans la lutte contre toutes les formes de racisme et d'antisémitisme, et réaffirme qu'elle est un lieu de savoir, de débat et d'exercice de la citoyenneté, dans le strict respect des lois de la République et des valeurs qui fondent le service public de l'enseignement supérieur. Les manifestations dont le contenu s'écarte de ce cadre n'ont pas vocation à s'y tenir. L'enquête en cours permettra d'identifier les mesures nécessaires pour renforcer la vigilance et ne pas permettre le renouvellement de tels faits.

Contact presse

Service communication de Paris 8
service.communication@univ-paris8.fr